



60ème anniversaire du tournage du film 18-19 MAI 2024



Revivons l'embouteillage de juin 1964!



Agenda

MAI

Samedi 4 mai Salle Robert Merle Marcher contre vents et marées CCAS

Dimanche 5 mai
Salle Robert Merle/Jardin
Fête du jardin
Le courtil des simples

Mercredi 8 mai à 11h Monument aux morts Dépôt de gerbe La Municipalité

Samedi 11 et Dimanche 12 mai Salle Robert Merle

Championnat international La Flèche Zuydcootoise

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai Salle Robert Merle 60^{éme} anniversaire « Week-end à Zuydcoote »

Samedi 25 mai
Salle Robert Merle
Boucles Zuydcootoises
Cap sur la forme

Dimanche 26 mai Berges de Zuydcoote Concours de pêche La bourriche zuydcootoise

JUIN

Dimanche 9 juin
Salle Robert Merle
Élections Européennes

Camion MOBIL'OPTIQUE



Place de la gare
Vendredis 17 mai, 7 juin, 28 juin
de 14h à 16h30

Dimanche 16 juin Berges de Zuydcoote

Concours de pêche La bourriche zuydcootoise et Rue du général de Gaulle

Brocante « Fête du Village » Judcoot'Lussen

Mardi 18 juin à 11h Monument aux morts Dépôt de gerbe

La Municipalité

Samedi 29 juin École de Zuydcoote Kermesse - APEEZ

JUILLET

Samedi 6 juillet Salle Robert Merle

Week-end en scène Zuydcoote Animations

Dimanche 7 juillet Berges de Zuydcoote

Concours de pêche La bourriche zuydcootoise

Dimanche 14 juillet Front de mer

Zuyd'côte à l'ancienne Zuydcoote Animations

Samedi 20 juillet Berges de Zuydcoote Concours de pêche

La bourriche zuydcootoise

Dimanche 21 juillet Rues de Valenciennes, de Bray-dunes, Guynemer et Centrale

Braderie-brocante

Judcoot'Lussen



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle à côté de la Mairie

Mardis 14 et 28 mai Mardis 11 et 25 juin De 16h à 18h

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice

Le lundi 6 mai et le lundi 3 juin de 9h30 à 11h30 en mairie sur rendez-vous au 03 28 29 90 00 Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS

Mme Béatrice LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-yous au 03 28 29 90 00

Permanence APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie) Informations sur le maintien à domicile Les 15 mai et 3 juin de 10h à 11h30 en mairie,

Permanence de la Mutuelle Just'

sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Les lundi 27 mai et 24 juin après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00. Si besoin, contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg 11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales

Mme VANDERHAEGHE assistante sociale assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
- · ou visite à domicile
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30

Mercredi: Fermeture

Jeudi: 13h à 17h30 - Vendredi: 13h à 16h30

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14h à 17h Permanence à Saint-Pol-sur-Mer Rue de la République, Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1 Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO Papier recyclé PEFC

Edito



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Ce mois-ci, la couverture de la gazette évoque clairement notre manifestation « Week-End à Zuydcoote » des 18 et 19 mai. Nous souhaitons, au travers de cet évènement, célébrer le 60ème anniversaire du tournage « Week-End à Zuydcoote ». Nous vous y attendons nombreux, costumés années 1940 ou 1964, pour être tous acteurs dans la joie et la bonne humeur de ce bel évènement.

Dans un autre registre, je souhaite évoquer le programme « 200 000 gagnants » lancé par notre Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Monsieur Patrice Vergriete. Il s'agit d'inviter les habitants dunkerquois au sens large, à s'exprimer sur les priorités des années à

venir et ceci, dans le cadre de la renaissance du territoire. Nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines. Chacun sera bienvenu à s'exprimer et à être acteur du devenir du dunkerquois.

Depuis le 8 avril et jusqu'au 18 mai, la concertation par enquête publique sur le projet éolien porté par le consortium EMD est en cours. C'est l'occasion pour tous les Zuydcootois de s'exprimer, de questionner et de s'informer sur ce sujet. Plusieurs moyens d'expression et de consultation sont à votre disposition. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans cette gazette.

Le mois de juin sera aussi le mois des élections européennes. Elles auront lieu le 9 juin et auront pour objectif d'élire les 81 eurodéputés français. Les élections sont des moments de démocratie importants auxquels je vous invite nombreux à participer.

En ce qui concerne plus particulièrement Zuydcoote, des travaux de rénovation du parking plage vont être engagés dans les prochaines semaines alors que nous verrons la rénovation du boulevard-Vancauwemberghe à la rentrée. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Enfin, je terminerais cet édito en souhaitant la bienvenue à notre nouveau responsable technique, Michaël Lillio. Vous le découvrirez dans Zuydcoote au fil de ces prochaines semaines. Je lui souhaite pleine réussite dans cette mission.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme à la Communauté
Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du 8 avril 2024

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2024

FINANCES

Approbation du Compte de Gestion 2023

Le compte de gestion est l'état comptable réalisé en parallèle par le Trésor public, il est en tout point identique au compte administratif.

Approbation du Compte Administratif 2023

Le compte administratif de la Commune fait l'état de :

- 1 548 458,13 € de recettes en fonctionnement,
- 1 660,70 € de recettes en investissement,
- 1 288 507,42 € de dépenses en fonctionnement,
- 71 515,99 € de dépenses en investissement.

A ces chiffres s'ajoutent les excédents des exercices précédents :

- 578 886,67€ en fonctionnement,
- 202 104,11€ en investissement.

La commune termine l'année 2023 avec un budget excédentaire cumulé de 971 086,20 €.

Affectation des résultats

L'excédent en fonctionnement de 838 837,38 € est partiellement réaffecté en section de fonctionnement 2024 (compte R002) pour 598 296,20€ et en partie réaffecté en section d'investissement 2024 pour 241 541,18€ (compte 1068).

L'excédent en investissement de 132 248,82 € est réaffecté intégralement à l'investissement 2023 (compte R001).

Vote des taux d'imposition 2024

Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition de la commune à :

- 38,89% pour le foncier bâti,
- 90,69% pour le foncier non-bâti,
- 21,81% pour la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires.

Ce sera donc la 14^{ème} année consécutive sans augmentation des taux d'impositions communaux.

Approbation du Budget Primitif 2024

Le budget primitif se décompose de la manière suivante :

- 1 492 839€ de recettes en fonctionnement,
- 407 171,18 € de recettes en investissement,
- 1 360 485,18 € de dépenses en fonctionnement,
- 539 420 € de dépenses en investissement.

VIE ASSOCIATIVE

Octroi de subventions aux associations Détermination des montants de subvention des associations qui en font la demande:

- CPIE Flandre Maritime:850€,
- Cap sur la forme : 1 350 €,
- Click and Tick: 150 €,
- La bourriche Zuydcootoise : 500 €,
- Le courtil des simples : 400 €,
- Le longe Zuydcoote: 150€,
- Les Zébrillons du jeu : 200 €,
- -UNC:150€,
- Union Sportive de Bray-Dunes : 230€,
- Zuydcoote Animations: 8 000€.

Le conseil municipal attend des compléments d'informations pour certaines associations qui permettront de verser un complément de subvention.

JEUNESSE

Fixation de la participation communale aux séjours ados

Le conseil municipal a :

- fixé la participation aux séjours ados 2024 (environ 75% à la charge de la commune / environ 25% à la charge des parents),
- accepté le règlement de l'ensemble des frais par la commune puis le remboursement par les parents de leur participation,
- autorisé le règlement par les parents en 3 fois en avril, mai et juin,
- accepté le remboursement en cas de désistement pour motif médical ou tout autre motif légitime laissé à l'appréciation de la commune.

AFFAIRES SOCIALES

Octroi d'une subvention au CCAS

Le Conseil Municipal a octroyé une subvention d'un montant de 20 000 € au CCAS.

URBANISME

Gendarmerie

Désignation d'un bailleur

Le conseil municipal a désigné Habitat Hauts de France afin d'assurer la construction et l'exploitation de logements de gendarmes situés Rue de la Résistance.

Les promenades de nos animaux en pleine nature

Avec le retour des beaux jours, vous êtes de plus en plus nombreux à vous promener dans notre beau village. Cependant, certains réflexes sont à adopter pour préserver l'environnement qui nous entoure.



Il est demandé aux propriétaires de chien de tenir leurs compagnons en laisse dans la Dune Dewulf. Attention, depuis février 2024, les chiens sont interdits, même tenus en laisse, dans la Réserve Naturelle de la Dune Marchand. Cette mesure repose sur des raisons importantes liées à la protection de l'environnement, notamment lors de la période de nidification, et à la sécurité des promeneurs.





Un phoque à Zuydcoote





Le 6 mars dernier, le Centre de Soins de la Faune Sauvage de la LPA de Calais a pris en charge un phoque après qu'il se soit échoué sur la plage de Zuydcoote. Aujourd'hui, le mammifère nommé Claire 198, a repris le cours de sa vie dans son état naturel depuis le 9 avril.

Que faire si je constate un mammifère marin échoué sur la plage?

Les phoques échoués représentent 6% de tous les échouages. Leur présence sur la plage est naturelle et la situation est donc normale. La raison principale pour lesquelles ils se trouvent ici c'est tout simplement pour se reposer sur des bancs de sables généralement affaiblis par les tempêtes, ces moments de repos sont vitaux pour eux. Les mammifères marins, notamment le phoque, sont une espèce particulièrement sensible au dérangement. Celui-ci peut être causé par l'humain, les autres animaux tels que les chiens, les chevaux ou toute autre activité. Ce sont des animaux sauvages qui peuvent griffer et mordre lorsqu'ils se sentent en danger.

Qu'il soit vivant ou mort, vous pouvez prévenir les personnes compétentes comme la LPA de Calais (03 21 34 76 02) ou l'observatoire PELAGIS (05 46 44 99 10), rester éloigné de l'animal et prévenir les autres personnes de ne pas s'en approcher pour éviter les risques de morsure ou de transmission de maladies aux humains.





ZUYD COOTE TERRE d'HISTOIRE

Créée en 2018, l'association Zuydcoote Terre d'Histoire est née afin de porter le projet de sortie du livre « Zuydcoote 14-18, un Hôpital, des Femmes et des Hommes », aujourd'hui son président est Bruno Pruvost.

L'association a pour objectif principal de rechercher des documents et témoignages anciens et actuels sur le passé de Zuydcoote, afin de faire connaître l'histoire du village et de la transmettre au bénéfice des générations futures.

Mais de nombreuses autres missions sont accomplies par Zuydcoote Terre d'Histoire telles que veiller à la sauvegarde et à l'étude des sites historiques et archéologiques, ainsi que de son patrimoine communal, voire restaurer ces lieux.

Elle permet également de faciliter la tâche des enseignants en enrichissant l'enseignement de l'histoire locale. Enfin, le but est également d'enrichir les collections du futur Musée de l'Histoire Locale en achetant et en favorisant les dons et les dépôts de longue durée de tous les documents et objets sur Zuydcoote.

Enfin, depuis 2007, elle transmet la petite histoire de Zuydcoote à la dernière page intitulée "Autrefois" de la Gazette.

Quelle est l'activité principale de votre association ?

Tous les ans l'association propose, avec les enfants du CM2 de l'école, une visite des épaves et du village. Elle est sollicitée pour les journées du patrimoine et d'autres visites sur demande de l'Hôpital Maritime, la Communauté Urbaine de Dunkerque ou encore l'Office de Tourisme.

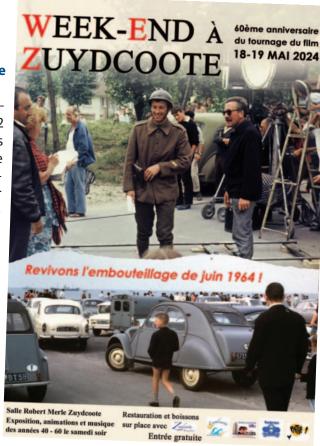
Chaque année environ 8 dates sont proposées afin de permettre au public de visiter les épaves visibles à marée basse. Un travail de préservation de la mémoire est également réalisé en restaurant et entretenant les tombes des soldats tombés pour la France ou en-

core certaines tombes du cimetière civil. Zuydcoote Terre d'Histoire participe également aux différents événements de la commune.

Quels sont vos perspectives et les événements organisés pour l'année 2024?

Outre les visites habituelles, il y aura des nouveautés, la visite du cimetière militaire lors des Journées du Patrimoine (21 et 22 septembre 2024), ainsi qu'une collaboration avec l'ONAC (L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) pour la création d'une application.

Mais le plus gros événement de cette année est l'organisation du 60ème anniversaire du tournage du film « Week-end à Zuydcoote », qui aura lieu les 18 et 19 mai. Nous serons plongés dans les années 60 (l'époque de tournage du film) avec au programme reconstitution, exposition et animations musicales. Nous voulons revivre un des week-ends de juin 1964 où Zuydcoote et Bray-Dunes étaient bloqués par un embouteillage hors norme (voitures, vélos, mobylettes, motos) et nous espérons nous retrouver costumés comme en 1964!



L'embouteillage aura lieu le samedi 18 mai à 10h30, départ au pont de Zuydcoote avec un tour du village jusqu'à la plage pour une arrivée à la salle Robert Merle vers 12h.

Il est également prévu une exposition de voitures d'avant 1964 le samedi et le dimanche des véhicules de 1940 (scène du tournage) et des mobylettes. Pour cet événement, nous sommes en partenariat avec le musée Dunkerque 1940 et Dunkerque en Torpedo.

J'invite tous les habitants de Zuydcoote à jouer le jeu et à retourner en 1964, avec objets et costumes de cette époque!

Retrouvez les informations sur la page facebook : https://www.facebook.com/ profile.php?id=100057038396866

Click and Tick, aide aux démarches administratives, informatiques et numériques

Pouvez-vous nous présenter votre association?

L'association Click and Tick a été créée le 30 décembre 2020 suite à nos observations des difficultés rencontrées par notre entourage (famille, amis, connaissances, relations, etc.) à investir le numérique. La période du Covid ayant isolé chacun, le besoin est apparu comme une nécessité. Nous avons donc créé l'association afin d'officialiser notre aide. Avec un matériel tout à fait commun: PC, imprimante, scanner, téléphone portable, tablette, etc. Nous avons eu 12, 30 et 39 adhérents d'année en année.

Nous sommes actuellement 5 personnes bénévoles, membres du bureau, dotés de connaissances diverses dans le domaine administratif, informatique et numérique.

Quelle est l'activité principale de votre association ?

Le but de notre association est d'ap-

porter une aide aux personnes ayant des difficultés avec le numérique. Les demandes sont très variées :

- Administratives : Courrier, CV, dossiers divers, compte rendu d'association.
- Informatiques : Paramétrages, récupérations de fichiers ou de dossiers, archivages, sauvegarde.
- Numériques : Utilisation des sites administratifs, commerciaux, réseaux sociaux
- Téléphonique : Création de compte et paramétrages.

Nous pouvons intervenir à domicile ou dans un lieu proche du domicile du demandeur : centre social, mairie, espace de Co&working, etc.

Quels sont vos perspectives et les événements organisés pour l'année 2024?

Nous envisageons d'organiser pour Noël prochain un atelier d'écriture de lettres au Père Noël pour les enfants de la commune, ainsi que de sensibiliser



risques du Numérique. Nous récupérons également du vieux matériel sur la commune afin de permettre son recyclage tout au long de l'année. De plus, nous participons également à l'initiative « Tous acteur pour Dunkerque » en organisant une collecte de vieux équipements dans la région de Dunkerque, également en vue de leur recyclage.

Click and Tick - Tél. 06 20 48 58 09 Mail : contact@lacroisee deschemins.net

Amandine DEBEUSSCHER, conseillère municipale

J'ai 44 ans, je suis mariée et mère de deux enfants. Je travaille en management des ressources humaines. Il y a quatre ans, j'ai fait le choix de rejoindre l'équipe municipale de Zuydcoote afin de contribuer activement à la promotion de la qualité de vie dans notre beau village.

J'apprécie le dynamisme et la transparence de l'équipe municipale sur tous les sujets, le maître mot étant de fournir le meilleur service de proximité aux administrés. Les projets que nous menons actuellement reflètent ce fil rouge.

Personnellement, j'ai à cœur la communication et le développement durable. Notre village évolue en ce sens grâce à l'implication de tous, qu'ils soient élus ou agents communaux. C'est une satisfaction à la fois personnelle et collective.

À Zuydcoote, il y fait « bon vivre », comme en témoigne la rétrospective de l'année 2023 et les projets évoqués lors des vœux.



Retour sur images



CHASSE À L'ŒUF À L'ÉCOLE

Le vendredi 29 mars, Madame Duquenoy et Madame Waquet ont organisé une chasse aux œufs avec leurs élèves.





CHASSE À L'ŒUF!

Proxi Services a organisé une chasse à l'œuf pour les enfants de la périscolaire de Zuydcoote et Les Moëres. Les enfants ont pu repartir avec des chocolats avant le week-end de Pâques.







DÉCORATIONS DE PÂQUES!

Les Services Techniques ont réalisé de nouvelles décorations pour égayer les rues de Zuydcoote. Un grand merci à eux pour leur travail.





BROCANTE DE L'APEEZ

L'association des parents d'élèves de l'école de Zuydcoote a, cette année encore, organisé leur brocante à la salle Robert Merle. Les bénévoles ont accueilli exposants et visiteurs dans la joie et la bonne humeur.



SOIRÉE IRLANDAISE

Le samedi 30 mars, l'association Zuydcoote Animations a organisé une soirée Irlandaise, avec le groupe La Belle Étoile pour animer la soirée et un repas concocté par « Chez Edgar » !

La vie de la commune

Les bons gestes à adopter pour éviter la nidification des goëlands

Les goélands représentent de nombreuses espèces d'oiseaux marins de la famille des laridés, chacune d'elles sont des espèces protégées par arrêté interministériel du 17 avril 1981 (L211-1 du code rural).

Il est donc interdit de colporter, transporter, utiliser, vendre ou acheter des goélands argentés, de détruire, mutiler, capturer ou naturaliser les oiseaux ainsi que de détruire leurs nids et œufs.

Quelques gestes à adopter toute l'année :

- Ne pas nourrir les oiseaux. Les goélands s'habituent rapidement à l'homme, ils risquent de faire leur nid à proximité.
- Sortir les poubelles uniquement les jours de collecte. Les goélands n'hésitent pas à percer les sacs poubelles.
- Maintenir toits et terrasses propres, de sorte qu'aucun matériau de nidification ne puisse s'amonceler.
- Si vous trouvez des œufs, laissez-les



intacts et en place, non seulement parce que c'est une espèce protégée, mais aussi parce que cela ne s'avère d'aucune utilité dans les mesures où le goéland pondra de nouveaux œufs.

Article: Ville de Dunkerque

Les événements Zuydcootois



Samedi 4 mai Marcher contre Vents et Marées organisé par le CCAS de Zuydcoote

Cette 3ème édition « Marcher Contre Vents et Marées » en partenariat avec les associations Pour Audrey et de Cap sur la Forme afin de sensibiliser à la lutte contre le cancer et faire la promotion de l'autonomie. Vous pourrez participer

aux deux parcours dans Zuydcoote et sur la plage de 8kms ou de 3,5 kms adapté pour les personnes à mobilité réduite.



Samedi 25 mai 34^{èmes} Boucles Zuydcootoises organisé par Cap sur la Forme

Cap sur la forme vous propose la 34^{èmes} édition des Boucles Zuydcootoises! Vous trouverez le parcours qu'il vous faut en courant ou en marchant, en solo ou en équipe, pour les plus jeunes (à partir de 7 ans) et les moins jeunes.



Dimanche 5 mai Fête du jardin organisé par le Courtil des Simples

Le jardin de plantes médicinales et alimentaires sauvages ouvre ses portes avec le Courtil des Simples. Vous y découvrirez la gestion et les vertus des plantes médicinales qui y sont cultivées.

Visite guidée ou libre, ateliers de cuisine sauvage, de teinture, vente de sirop et tisanes, jeux...



Dimanche 16 juin Brocante organisée par les Judcoot'lussen

La première brocante extérieure commence avec celle des Judcoot'Lussen. Pour réserver un emplacement, il faudra vous rapprocher du siège de l'association les 7,8 et 15 juin prochains ou par téléphone.

Point déchets verts

En partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la commune met à disposition des administrés une benne à déchets verts installée derrière la mairie. ATTENTION: Celle-ci est disponible derrière la mairie et est réservée exclusivement aux habitants de la commune, accessible à pied ou en voiture non-professionnels. Le mardi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h jusqu'au mardi 29 octobre 2024.



Travaux parking plage

En lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, nous allons procéder à un remplacement d'une grande partie des ganivelles endommagées du parking plage.

À ce titre, nous devrons procéder à un élagage de certains arbres et arbustes afin de permettre de libérer les anciennes ganivelles et d'implanter les nouvelles.

Ce remplacement sera réalisé à compter de la mi-avril et durera environ 2 mois.





L'énigme de Zwdtcote

« À l'origine, imaginé par des cousins qui venaient passer leurs vacances chez leurs grands-parents à la mer, l'Énigme de l'Atelier du Petit Bois est un jeu de société créé en famille et parcourant les passages emblématiques de leurs balades dans le petit bois de Zuydcoote.»

Découvrez ce jeu de société inspiré par le petit-bois de Zuydcoote, conçu pour jouer entre amis et en famille de 8 à 88 ans.

Pour vous procurer le jeu rendez-vous sur le site internet du jeu ou le vendredi soir au local des Zébrillons du Jeu.



Facebook:
L'énigme du petit boi
de Zwdtcote
Site internet: zwdtcote.org

Elections européennes



Dimanche 9 juin 2024, vous aurez l'opportunité d'exercer votre droit de vote pour élire les représentants du Parlement européen.

Ce qu'il faut savoir :

- Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 3 mai 2024.
- Les nouveaux majeurs sont automatiquement inscrits s'ils ont fait leur recensement citoyen.
- Envisagez une procuration si vous ne pouvez pas vous rendre au scrutin.
- Le vote se déroule en un seul tour le dimanche 9 juin.

Bureau de vote:

Le bureau de vote se tiendra à la salle Robert Merle de 8h à 18h, n'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport), obligatoire pour voter.

Procuration:

Chaque électeur peut avoir jusqu'à 2 procurations par personne. Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que la personne qu'il représente. La durée maximale d'une procuration est d'un an.

Pour enregistrer une procuration en ligne, visitez www.maprocuration. gouv.fr remplissez les informations requises, puis validez-la en personne au commissariat ou à la gendarmerie, avec votre pièce d'identité et le code de la procuration.

Il est toujours possible d'établir une procuration papier en vous rendant directement dans un commissariat ou une gendarmerie.

Etat civil

Naissances

26/03/2024 Elisa YON

Fille de Valentin YON et de Laurie JACQUEMART

Décès

03/03/2024 Christophe MARKEY (63 ans)

13/03/2024 Danièle BECQUART veuve THOORIS (80 ans)

21/03/2024 Alain DUBOIS (80 ans) 24/03/2024 Claude CAIGNIÉ (77 ans)

28/03/2024 Mauricette LIONNE veuve URVOY (85 ans)

02/04/2024 Jean-Pierre L'ÉVECQUE (85 ans)

Grand comptage de coquillages



Le 23 mars 2024, une équipe de bénévoles assistée de salariés du CPIE Flandre Maritime, a participé à la journée européenne du « Grand comptage des coquillages » au Sémaphore de Zuydcoote. Environ 90 personnes ont ramassé des coquillages et réaliser des tapis de tri de 100 coquillages chacun. Les résultats étaient photographiés, les coquillages étaient nommés et les données ont été envoyées au VLIZ (Institut flamand de la mer en Belgique) En fin de journée, les coquillages ont été remis dans leur milieu naturel sur le sable.

Le littoral dunkerquois, belge, hollandais, écossais participaient à cette grande opération de sciences participatives qui se reproduit tous les ans. Les relevés permettent de suivre l'évolution d'une partie de la vie marine et apportent des renseignements aux scientifiques pour leurs futures recherches. Au total, 2000 participants ont été recensés sur 400 kilomètres de côtés.

A Zuydcoote, cette belle journée a été agrémentée par la visite des « Belles dames de Zuydcoote » pour venir encourager tous les bénévoles en action ce jour-là. Nous les remercions pour leur soutien.



Les messagers de la mer du CPIE Flandre Maritime.

Articles et photographies: Claudine Laden et Corentin Bollengier du CPIE.



Visites guidées nature et patrimoine 2024

Les Guides Nature Patrimoine Volontaires de l'ADEELI-CPIE Flandre Maritime organisent cette année encore plus de 60 visites guidées gratuites dans les espaces naturels du Dunkerquois. Pour cette nouvelle saison, vous pourrez retrouver 25 visites sur Zuydcoote, le moment idéal pour découvrir ou redécouvrir la Dune Dewulf et ses mares, la Dune Marchand, l'histoire du village et bien d'autres sujets.

Les rendez-vous de mai et juin :

11 mai : Découverte de l'épave du Creasted Eagle et des coquillages à Zuydcoote - Sans inscription. Rendez-vous à 9h30 au parking du Point Info Tourisme, rue de Wattrelos. Durée : 2h

25 mai : Médicinales, comestibles, outil, substances tinctoriales, technologie... tous les êtres vivants sont riches d'enseignements et de ressources - Sur inscription. Rendez-vous à 15h30 au parking de la Ferme Nord, Chemin Privé. Durée : 2h Mail d'inscription : karine.gnpv@cpieflandremaritime.fr

26 mai : Patrimoine naturel de la Dune Dewulf - Sur inscription. Rendez-vous à 10h au parking de la ferme Nord, Chemin Privé. Durée: 2h Mail d'inscription: philippe.gnpv@cpieflandremaritime.fr

8 juin : Patrimoine naturel et historique de la Dune Dewulf - Sans inscription. Rendez-vous à 9h30 au parking du Point Info Tourisme de Zuydcoote, rue de Wattrelos, Durée: 2h30

12 juin : À la découverte de la laisse de mer - Sans inscription. Rendez-vous à 14h30 au parking du Point Info Tourisme, rue de Wattrelos. Durée: 2h30

15 juin : Balade dans la réserve naturelle nationale de la Dune Marchand - Sur inscription. Rendez-vous à 15h au Point Info Tourisme, rue de Wattrelos. Durée : 2h Mail d'inscription : vgdm.cpie@gmail.com

22 juin : Patrimoine naturel de la Dune Dewulf - Sur inscription. Rendez-vous à 10h au parking de la Ferme Nord, Chemin privé. Durée: 2h Mail d'inscription: philippe.gnpv@cpieflandremaritime.fr

30 juin : Balade dans la réserve naturelle nationale de la Dune Marchand - Sur inscription. Rendez-vous à 10h au Point Info tourisme, rue de Wattrelos. Durée: 2h Mail d'inscription: vgdm.cpie@gmail.com

Plus d'informations: www.cpieflandremaritime.fr

Enquête publique

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque, une enquête publique ouverte jusqu'au 18 mai 2024!

Le projet de parc éolien au large de Dunkerque et des communes alentours, ainsi que, son raccordement électrique localisé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque sera soumis à enquête publique du 8 avril au 18 mai 2024.

L'enquête publique, prévue par le Code de l'Environnement, est une étape cruciale dans l'approbation des autorisations du projet. Après un processus d'études et de concertation, elle permet de présenter un projet finalisé avec une documentation exhaustive, incluant une étude d'impact environnemental. Le public a l'opportunité d'exprimer ses avis et observations à une commission d'enquête indépendante.

Dispositifs d'information et de participation pour l'enquête publique?

Du 8 avril au 18 mai, vous pouvez vous informer en consultant le dossier d'enquête publique dans sa version papier et sa version numérique.

Version papier:

Dans toutes les mairies étant dans le périmètre de l'enquête publique.

Version numérique:

- Site de la préfecture du Nord (www.nord.gouv.fr) et de la préfecture du Pas-de-Calais (www.pas-decalais.gouv.fr)
- Sur le site internet de l'enquête publique (www.participer.eolien-enmer-dunkerque.fr)
- Dans les mairies des communes d'accueil de l'enquête publique où un support informatique sera disponible.



Pour déposer une observation en français, en anglais ou en flamand, vous pouvez:

- Adresser un courrier :
 Hôtel de ville de Dunkerque,
 place Charles Valentin, B.P 6.537
 59386 Dunkerque Cedex 1,
 avec la mention « confidentiel enquête
 publique éolien en mer de Dunkerque »
 Inscrire vos observations et avis dans
 les registres papiers en mairie ou sur le
 registre dématérialisé : (www.participer.eolien-en-mer-dunkerque.fr)
- Envoyer un courriel : enqueteeolienen-mer-dunkerque@mail.registre-numerique.fr
- Participer aux permanences de la commission d'enquête, notamment en mairie de Zuydcoote le lundi 22 avril de 8h30 à 12h ainsi que le mercredi 15 mai de 13h30 à 17h30.



MAI

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Pleines mers						Basses mers				
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut.	
1 M	06 32	5,01	45	19 11	4,73	42	13 20	1,57	00 43	1,33	
2 J	07 54	4,88	40	20 32	4,68	42	14 43	1,65	01 55	1,48	
3 V	09 22	4,97	46	21 57	4,88	52	16 10	1,50	03 22	1,43	
4 5	10 38	5,29	59	23 01	5,23	67	17 23	1,21	04 46	1,16	
5 D	11 33	5,62	74	23 50	5,56	81	18 22	0,95	05 53	0,82	
6 L	12 20	5,84	87				19 11	0,78	06 49	0,56	
7 M	13 01	5,96	97	00 32	5,80	93	19 55	0,68	07 37	0,43	
8 M	13 42	6,00	101	01 12	5,97	99	20 38	0,61	08 21	0,40	
9 J	14 24	5,97	100	01 54	6,06	101	21 21	0,57	09 04	0,44	
10 V	15 09	5,88	93	02 38	6,07	97	22 03	0,59	09 46	0,55	
11 S	15 54	5,71	84	03 24	5,98	89	22 45	0,69	10 28	0,73	
12 D	16 41	5,47	7	04 12	5,80	77	23 29	0,88	11 09	0,97	
13 L	17 28	5,19	58	05 02	5,53	64			11 52	1,26	
14 M	18 20	4,90	45	05 54	5,20	51	00 14	1,12	12 40	1,54	
15 M	19 22	4,65	37	06 52	4,89	40	01 06	1,37	13 37	1,78	
16 J	20 41	4,55	34	08 04	4,67	35	02 09	1,55	14 52	1,88	
17 V	21 54	4,67	38	09 26	4,67	36	03 26	1,57	16 08	1,79	
18 S	22 49	4,90	46	10 29	4,85	42	04 36	1,43	17 09	1,58	
19 D	23 34	5,14	54	11 18	5,08	50	05 32	1,23	17 59	1,36	
20 L				11 59	5,29	58	06 17	1,07	18 40	1,19	
21 M	00 15	5,33	62	12 36	5,43	66	06 56	0,96	19 16	1,07	
22 M	00 50	5,46	69	13 09	5,52	72	07 32	0,89	19 51	0,99	
23 J	01 22	5,56	74	13 39	5,60	76	08 08	0,85	20 27	0,91	

5,67

5,69

5,64

5,51

5,33

5,15

5,03

5.00

78

78

76

71

65

59

08 45

09 23

10 02

10 43

11 28

12 19

13 19

14 29

0,83

0,83

0,88

0,97

1.11

1,26

1,43

21 05

21 43

22 23

23 06

23 53

00 47

01 51

0,85

0.81

0,82

0,89

0,99

1,09

14 11

14 47

15 27

16 12

17 02

17 59

19 00

20 16

31	V
JU	IN

24 V

25 S

26 D

27 L

28 M

29 M

30 J

01 53

02 27

03 06

03 49

04 37

05 32

06 33

07 38

5,65

5,72

5,74

5,68

5,55

5,40

5,26

5.18

77

79

78

74

69

62

56

	Pleines mers							Basses mers				
Date	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure	haut.	Heure	haut.		
							h mn	m	h mn	m		
1 S	08 53	5,20	55	21 19	5,09	57	15 42	1,37	03 04	1,12		
2 D	10 04	5,34	61	22 25	5,29	65	16 49	1,23	04 16	0,99		
3 L	11 03	5,51	69	23 19	5,50	73	17 49	1,09	05 21	0,83		
4 M	11 54	5,63	77				18 44	0,96	06 20	0,73		
5 M	12 41	5,70	82	00 07	5,66	80	19 34	0,86	07 13	0,69		
6 J	13 27	5,73	85	00 54	5,78	84	20 21	0,77	08 01	0,71		
7 V	14 13	5,73	85	01 41	5,85	86	21 06	0,70	08 47	0,75		
8 S	14 59	5,70	82	02 29	5,87	84	21 50	0,67	09 30	0,82		
9 D	15 45	5,61	77	03 17	5,82	80	22 33	0,72	10 13	0,93		
10 L	16 29	5,48	70	04 05	5,70	74	23 15	0,84	10 54	1,08		
11 M	17 10	5,31	62	04 50	5,52	66	23 57	0,99	13 54	1,25		
12 M	17 52	5,13	54	05 34	5,31	48			11 35	1,42		
13 J	18 39	4,96	46	06 20	5,10	50	00 40	1,15	12 16	1,57		
14 V	19 33	4,83	41	07 10	4,92	43	01 28	1,29	13 01	1,68		
15 S	20 36	4,77	38	08 09	4,81	39	02 25	1,39	13 54	1,72		
16 D	21 42	4,82	40	09 15	4,80	39	03 28	1,43	14 58	1,68		
17 L	22 40	4,94	45	10 16	4,89	42	04 29	1,38	16 03	1,57		
18 M	23 30	5,10	51	11 08	5,03	48	05 23	1,30	17 00	1,44		
19 M				11 55	5,18	55	06 13	1,21	17 52	1,30		
20 J	00 15	5,26	59	12 37	5,32	62	06 58	1,12	18 39	1,16		
21 V	00 55	5,42	66	13 16	5,46	69	07 42	1,04	19 23	1,02		
22 S	01 35	5,57	72	13 55	5,59	74	08 25	0,97	20 06	0,88		
23 D	02 16	5,70	76	14 38	5,67	78	09 10	0,91	20 49	0,77		
24 L	03 00	5,79	80	15 23	5,69	80	09 55	0,88	21 34	0,69		
25 M	03 47	5,81	81	16 09	5,65	80	10 40	0,89	23 05	0,67		
26 M	04 36	5,76	79	16 56	5,56	78	11 27	0,96	23 52	0,70		
27 J	05 25	5,67	76	17 45	5,47	73	12 14	1,05				
28 V	06 18	5,56	70	18 37	5,38	67	13 06	1,16	00 42	0,76		
29 S	07 15	5,43	65	19 35	5,31	62	14 04	1,26	01 37	0,84		
30 D	08 19	5,32	60	20 41	5,25	58	15 08	1,33	02 39	0,93		

Vacances



Pont de l'Ascension

L'école de Zuydcoote sera fermée à partir du mercredi 8 mai et la reprise s'effectuera le lundi 13 mai.

Grandes vacances

À partir du 6 juillet, les élèves seront en vacances jusqu'au lundi 2 septembre. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Ouverture du point Infos Tourisme



A compter du 8 mai :

- Les samedis, dimanches, jours fériés et ponts de 14h à 17h pour les mois de mai, juin et septembre.
- Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h pour les mois de juillet et août.



Le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke, situé au 1 rue Stéphane Salomon (ancien bureau de Poste) sera ouvert pendant la campagne d'été. A compter du 4 avril de 14h à 16h, chaque jeudi des semaines paires.

Libre Expression

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Comme vous avez eu le loisir de le constater à la lecture de cette gazette, notre dernier conseil municipal a été l'occasion d'approuver la rétrospective financière de l'année 2023 et de voter le budget de la commune pour l'année 2024.

A ce titre, et dans la logique de communication et de transparence à laquelle nous sommes attachés, nous souhaitions vous faire un résumé des informations financières importantes qui sont au centre de notre perspective financière.

Tout d'abord, il nous apparaît important de rappeler que la commune est totalement désendettée depuis 2 ans. De fait, nous traînions plusieurs emprunts depuis le début des années 2000.

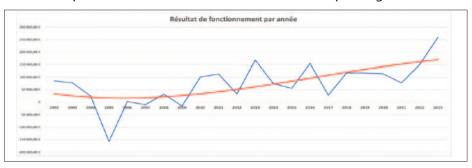
Il est également pertinent de souligner l'immense travail réalisé par notre équipe et par les agents, qui a permis d'assurer un résultat exceptionnel en cette année, marquée par la hausse généralisée des prix, et ce, sans pour autant réduire la qualité du service rendu à la population. Ainsi, cette année, la commune affiche un résultat de fonctionnement exceptionnel de près de 260 000€, soit plus d'un sixième des re-

cettes de la commune qui ont été économisées grâce à une gestion rigoureuse de notre budget, qui se traduit concrètement par un maintien global de nos dépenses par rapport à l'année dernière dans un contexte encore largement inflationniste.

Pour illustrer plus concrètement le travail réalisé en 2023, nous avons souhaité vous projeter un graphique reprenant l'ensemble des résultats de fonctionnement de la collectivité depuis 2002, y apparaît clairement le caractère exceptionnel du résultat réalisé. vons envisager sereinement le financement de notre projet d'équipement communal qui sera central pour nos budgets à venir.

A ce sujet, nous pouvons déjà vous donner quelques indications importantes du budget 2024:

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour la 14ème année consécutive.
- Maintien de la masse salariale de la commune,
- Des économies d'énergie de plusieurs milliers d'Euros par an grâce à l'extinc-



Par ailleurs, l'ajout de la courbe de tendance en rouge démontre que ce travail de rétablissement des comptes de la commune trouve son origine dès 2008, à la suite de l'élection de l'équipe menée par Paul CHRISTOPHE.

C'est grâce à la dynamique de stabilité financière qu'il a initiée que nous pou-

tion partielle de l'éclairage public et qui seront renforcés par les extinctions à venir en 2024,

- Une augmentation du budget prévu pour les subventions aux associations par rapport aux dépenses 2023,
- Le début des dépenses d'investissement en vue du financement du nouvel équipement communal.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition

La Voix du Nord du 23 mars 2024 se fait l'écho du mécontentement de certains acheteurs de parcelles du lotissement, qui se plaignent d'avoir leurs terrains « en eau ». Certains dénoncent « une arnaque sur le niveau naturel du terrain », et tous réclament le pompage de l'eau.

Est-il étonnant qu'un terrain classé pour l'essentiel en zone humide retienne l'eau?

Pourquoi le lotisseur remblaye-t-il une partie des terrains? Pourquoi demandet-on aux acheteurs de surélever leur maison? Pourquoi le béguinage en cours de construction sera doté de pieux de « surfondation », descendant à 8 mètres de profondeur? Pourquoi a-t-il fallu ajouter au dossier initial une pompe d'appoint pour rejeter l'eau au canal?

Sinon pour tenter de lutter contre l'eau qui, d'une manière ou d'une autre, reprendra un jour ses droits ?

Les épisodes de pluie intense se multiplient. On constate déjà dans de nombreuses communes du polder des remontées de nappes, directement liées aux pluies et à la montée du niveau de la mer. La rétraction des argiles en période de sécheresse forte est un autre risque naturel majeur (Zuydcoote a déjà été classée en situation de catastrophe naturelle dans les années 1990 pour cette cause).

Nous doutons toujours de la pertinence d'avoir autorisé les constructions sur ces terrains.



L'écrivain Robert Merle

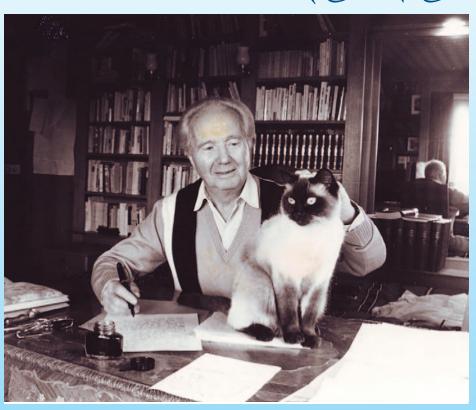
Robert Merle, né à Tébessa (en Algérie) le 29 août 1908, meurt en son domaine de La Malmaison à Grosrouve (Yvelines) le 27 mars 2004.

Robert Merle va avoir 32 ans lorsqu'il est mobilisé en 1939, comme agent de liaison avec l'armée britannique. Cette affectation lui vaut de participer à l'Opération Dynamo en juin 1940 où il est fait prisonnier. Après une tentative d'évasion en 1941, il est envoyé en camp disciplinaire, puis en Prusse orientale. Pendant sa longue captivité, il recueille les confidences et les histoires de ceux, qui, comme lui, ont vécu ce drame. Il se défendra pendant toute sa vie d'avoir fait de son premier roman, un récit autobiographique. Le livre, édité en 1949 aux Éditions Gallimard, obtient la même année le prix Goncourt. C'est pour Robert Merle, le début d'une longue carrière d'écrivain couronnée de nombreux succès dont plusieurs, à l'instar de « Week-end à Zuydcoote », ont été adaptés au cinéma.

Avant la parution, Raymond Queneau, conseiller littéraire chez Gallimard, suggère à Robert Merle de changer le titre qu'il trouve un peu rébarbatif, peut-être en raison de la sonorité flamande du mot Zuydcoote. Celui-ci refuse sans se douter que c'est le terme week-end qui va poser le plus problème.

Le curé de Zuydcoote, l'abbé C. Bondueaux, auteur d'une étude sur l'histoire du village, imprimée en 1942, s'insurge violemment contre le contenu du roman et son titre comme en témoigne l'article paru dans le bulletin paroissial du 1er avril 1950:« L'Académie Goncourt a décerné son prix annuel à Robert Merle pour son livre

19119



Week-end à Zuydcoote. Ce livre est fort déplaisant tant par son titre que par la grossièreté des sentiments dépeints et des termes employés. Nous avons cru devoir garder le silence pour ne pas faire de publicité à un ouvrage que nous considérons comme dégradant.» Silence tout relatif, car le presbytère devient le guartier général de la « Résistance au Week-end ». La polémique est relayée par la presse, dont Paris Match, qui publie le 11 février 1950 les propos de l'abbé Bondueaux : « Le titre de ce livre est un odieux mensonge auguel les honnêtes gens sont pris. Quant à l'auteur, c'est un très sale oiseau. C'est une honte que le nom de notre village qui fut en mai 1940 un champ d'authentiques héroïsmes soit utilisé pour faciliter la vente d'élucubrations aussi ignobles ». En réponse à ces agressions Robert Merle envoie au curé un chèque de 2 000 francs pour les pauvres de sa

paroisse. Chèque au dos duquel il écrit « Si on te frappe sur la joue droite, tends la joue gauche ». Le chèque est retourné à l'envoyeur avec ces mots : « En témoignage de l'indignation des pauvres de Zuydcoote ». La polémique qui participe au succès du livre s'éteint d'elle-même.

Un demi-siècle plus tard, comme pour clore le débat, Jean-Christophe Ruffin, également lauréat du prix Goncourt, note: « C'est un roman qui trompe son monde. Il a les apparences d'un livre de guerre et d'aventures, alors qu'il s'agit, selon moi, d'un grand roman philosophique, ou pour être plus précis, d'un des chefs-d'œuvre de la littérature existentialiste. » (Express 07.08.2003).

Les 100 ans du Sanatorium de Zuydcoote